

JEAN ROUGÉ

A PROPOS DU MANUSCRIT DU
« DE MORTIBUS PERSECUTORUM »

Il peut sembler curieux de revenir encore une fois sur l'histoire de ce manuscrit tant elle semble bien connue, tel sera pourtant le début de cette communication. Cela parce que les lecteurs de l'édition de J. Moreau risquent d'être induits en erreur par certaines de ses affirmations à propos du texte de la dissertation de Le Nourry sur l'authenticité du *de mortibus*, affirmations dues au manque de connaissance du règne de Louis XIV¹; plus prudents, Brandt, Pesenti et Corsaro se sont contentés de citer Le Nourry sans commentaires.

Si nous lisons l'introduction de Moreau (p. 72-73), nous voyons que notre *Colbertinus* «provient de l'abbaye bénédictine de Moissac (Tarn-et-Garonne) où le comte de Foucault eut la bonne fortune de le découvrir en 1678 alors que, sur l'ordre de Colbert conseillé par Baluze, il fouillait les réserves de ce monastère». Autrement dit, ce comte de

1. J. MOREAU, introduction, édition, traduction et commentaire du *de mortibus persecutorum*, 2 vol., SC 39, Paris, 1954. Pour apaiser ceux qui pourraient m'accuser de dénigrer le travail de J. Moreau, je renverrai à mon compte rendu de l'édition de F. Corsaro (*REL*, t. 48, 1970, p. 527). J'ajouterai que cette édition a été le premier grand ouvrage de J. Moreau qui l'avait, en quelque sorte, hérité de H. Grégoire d'abord pressenti pour ce travail. Il est donc normal qu'une première œuvre présente des insuffisances d'autant que, comme beaucoup d'entre nous, J. Moreau n'avait pas eu que des préoccupations historiques de 1939 à 1945. Il n'en reste pas moins que la parution de son ouvrage est l'une des dates essentielles de l'histoire de la question constantinienne, et que l'on sera toujours obligé d'y recourir.

Foucault apparaît un peu comme une sorte d'envoyé spécial de Colbert pour la recherche des manuscrits destinés à sa bibliothèque. En fait Le Nourry avait écrit : *Eius siquidem iussu clarissimus uir D. Foucault, tum in Aquitania regius quaestor, nunc uero comes consistorianus, omnes perlustrauit huius prouinciae sibi commissae bibliothecas, ac tandem Moissiacum anno MDCLXXVIII, mense aprili, se contulit*². Comme on le voit, Foucault ne devint comte (?) que longtemps après, et il ne s'agit pas d'un personnage chargé tout spécialement de fouiller les bibliothèques monacales. Le texte de Le Nourry doit être confronté avec la correspondance échangée à ce sujet avec Colbert et qui a été éditée par Léopold Delisle³. Voici comment l'affaire se déroula. Monsieur Foucault était l'intendant d'Aquitaine ou de Montauban; par suite des services éminents rendus à la monarchie (lutte contre les adversaires de la régale, conversion forcée des protestants, inspiration de la Révocation de l'Édit de Nantes, invention des dragonnades), il ne fut pas nommé comte, comme écrit Moreau, mais membre du conseil royal. Comme tous les intendants de France et de Navarre, il avait reçu des instructions du tout-puissant ministre pour l'enrichissement de sa bibliothèque, mais ce n'est pas lui qui fit les recherches (et encore moins Baluze comme l'écrivit Pichon par distraction⁴), il en chargea un certain nombre de ses agents. C'est ainsi que les manuscrits de Moissac furent découverts par un certain abbé Raymond de Foulhac, chanoine de Cahors. Averti par un inventaire sommaire du contenu des manuscrits découverts⁵, Baluze en vit tout de suite l'intérêt et fit décider l'achat. Mais Colbert n'aimait pas trop desserrer les cordons de sa bourse, aussi exigea-t-il de ne pas apparaître dans les tractations de peur que les chanoines de S. Augustin, possesseurs de

2. LE NOURRY, *Dissertatio in Lucilii Ceciliii librum de mortibus persecutorum ad Donatum confessorem, Lucio Caecilio Firmiano Lactantio hactenus adscriptum*, Paris, 1710 repris dans *PL* 7, ch. 1, article II, col. 848.

3. L. DELISLE, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. 1, Paris, 1868, p. 448; 457-458.

4. R. PICHON, *Lactance, Étude sur le mouvement philosophique et religieux sous le règne de Constantin*, Paris, 1901, p. 337.

5. L. DELISLE, *o. c.*, p. 457.